

Projet éolien de la Plaine de Jouhé



Excellence environnementale & Energie locale



Edito

Chers habitants et riverains,

Nous espérons que vous avez passé une bonne période estivale propice à la détente, aux rencontres et retrouvailles, aux balades et voyages.

Cet été, avec les pics de chaleur que nous avons connus, a été éprouvant pour les agriculteurs ainsi que pour de nombreuses professions du bâtiment (maçons, couvreurs, menuisiers, etc.) et pour les plus âgé(e)s d'entre nous. Nous tenons à leur témoigner notre soutien.

Cette période de rentrée débute avec de grosses inquiétudes par rapport à l'approvisionnement électrique de notre pays dans les mois à venir, suite à la guerre en Ukraine et à l'arrêt de nombreux réacteurs nucléaires sur notre territoire. Le Gouvernement travaille actuellement sur un plan de réduction de la consommation et en parallèle sur une accélération du développement des énergies renouvelables.

Dans ce cadre, le développement du parc éolien de la Plaine de Jouhé sur les communes de Lorigné, Valdelaume et la Forêt-de-Tessé avance ! Le Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale a été déposé en Préfecture fin juillet 2021. Suite à plusieurs échanges avec les services instructeurs, nous avons apporté des compléments au dossier en juin 2022. L'instruction suit son cours.

Afin de pouvoir échanger librement avec vous, riverains du projet, nous souhaitons vous convier à une exposition. Au cours des deux permanences qui seront organisées, nous pourrons répondre à vos questions et recueillir les avis de chacun. Les résultats des études techniques et environnementales, le scénario d'implantation envisagé ainsi que des photomontages vous seront présentés.

Le développement d'un projet éolien nous concerne tous, le rapport du GIEC a conclu **qu'il ne restait que 3 ans pour réussir à inverser la courbe des émissions de gaz à effet de serre si l'humanité veut espérer garder une planète vivable.**

Bien que la France mise en partie sur le nucléaire pour assurer son indépendance énergétique, il ne suffira pas et les futurs réacteurs ne seront pas fonctionnels avant au moins 2035, selon le rapport de RTE. L'éolien, comme les autres énergies renouvelables, apporte une réponse rapide à la demande d'électricité décarbonnée et respectueuse de l'environnement.

Photographie du site (lieu-dit la Jarge)



Les étapes du projet

Pré faisabilité

- Analyse des contraintes
- Information aux mairies du potentiel de la zone
- Études de pré faisabilité

2017-2018



2019-2020

Conception du projet

- Expertises naturalistes, paysagères et acoustiques
- Compilation des résultats

Instruction du projet

- Demande d'Autorisation Environnementale
- Enquête Publique

2021-2023



Construction

2024



- Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS)
- Arrêté Préfectoral d'autorisation
- Demande de raccordement électrique
- Contrat d'achat d'électricité

Exploitation (20 à 40 ans)

- Production électrique
- Maintenance
- Visite du parc pour le public
- Mesures de réception acoustique

2025-2045



2046 ou +

Démantèlement

- Garanties financières obligatoires par éolienne, selon le décret du 10 Décembre 2021
- Remise en état du site



EXPOSITION

**INVITATION à l'Exposition du
projet éolien dans la salle
associative de Lorigné :**

*les mercredis 5 et 12 octobre de
17h à 19h*

**Venez vous informer et
échanger !**

Pour un projet de 5 éoliennes de puissance 4,2 MW chacune, c'est

11 725

**Foyers alimentés
sans émission polluante**

*(chauffage inclus) selon la consommation
annuelle moyenne CRE 2020*

26 422

**Tonnes de CO₂ évitées
chaque année (473g/KWh))
soit l'équivalent des émissions annuelles
moyennes de 17 928 voitures neuves**
Source : INSEE

194

Emplois créés

*en Equivalent Temps Plein à l'échelle nationale,
dont 59 en Deux Sèvres/Charente pendant l'année de la construction.
Puis environ 3 emplois ETP sur le département
durant la phase d'exploitation.
Source : Outil TETE (ADEME)*

4 100 000 €

Pour les entreprises locales
(hôtellerie, restauration, BTP, travaux, réseaux, , ...)

231 000 €

de retombées fiscales
par an estimées pour les collectivités locales

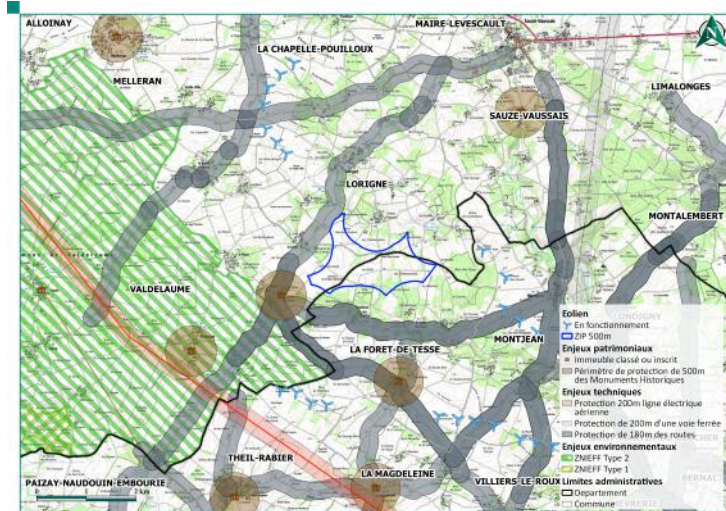
Présentation du projet



Le projet éolien

Choix de la Zone d'Implantation Potentielle (ZIP)

- ✓ Située en Zone Favorable du Schéma Régional Eolien (SRE) de l'ex Poitou-Charentes.
- ✓ Gisement en vent favorable : vitesse moyenne de 7 m/s ou 25 km/h à 100m de hauteur (données Météo France et mâts de mesures).
- ✓ Potentiel technique maximal de 10 éoliennes.
- ✓ Raccordement possible au réseau de distribution électrique via le poste source du Ruffécois à environ 8km.
- ✓ Eloignement des zones de protection environnementale (sites Natura 2000, ZNIEFF) et patrimoniale (Monuments Historiques, Sites Patrimoniaux Remarquables).



Choix de l'implantation et du gabarit des éoliennes

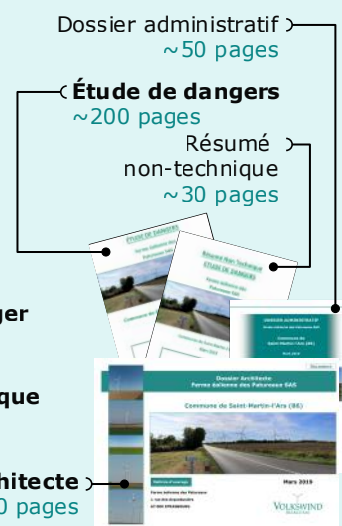
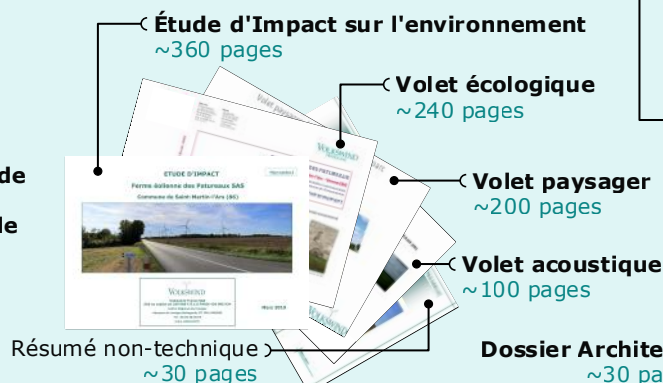
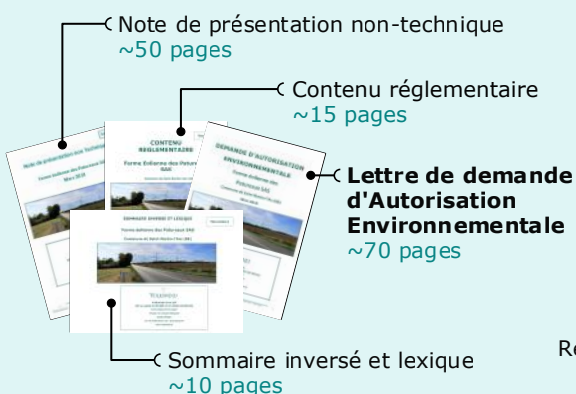
- ✓ 5 éoliennes éloignées de plus de 600m des premières habitations (réglementation 500m).
- ✓ Implantation en milieu ouvert au sein de vastes parcelles agricoles permettant l'éloignement des entités boisées et des linéaires de haies afin de préserver la biodiversité.
- ✓ Distance au Monument Historique le plus proche : plus de 1000 mètres du Château de Jouhé.
- ✓ Eoliennes à fort rendement avec une puissance unitaire de 4,2 à 4,5 MW et aux dimensions maximales suivantes :
 - Longueur de pale : 75m
 - Hauteur du mât : 105m
 - Hauteur totale : 180m
- ✓ Implantation des éoliennes à proximité des voies d'accès existantes afin de limiter l'emprise du projet sur les parcelles agricoles.



Les différentes études menées ont permis de développer une optimisation du parc éolien efficace en terme de production électrique tout en respectant les enjeux du territoire.



Qu'est-ce qu'un dossier de demande d'Autorisation Environnementale ?



Contacts et infos

Donnez votre avis

Vos questions et vos remarques sont importantes.

Nom, Prénom :

Adresse :

Tél / mail :

Vos remarques / questions :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Vous pouvez nous les transmettre par courrier ou par email
Volkswind - Aéroport de Limoges-Bellegarde 87100 LIMOGES
nicolas.bechet@volkswind.com



Site web | retrouvez toutes les informations du projet sur
www.parc-eolien-plaine-de-jouhe.fr

Pendant ce temps là, en Charente-Maritime :

Invitation

VOLKSWIND France
et les mairies de La Brousse, Bagnizeau,
Les Touches-de-Périgny

Vous invitent à célébrer ensemble

L'Inauguration des 2 Parcs Eoliens

Le Vendredi 23 Septembre 2022
A partir de 16H00 au Pied de l'éolienne E02
sur le Parc de La Brousse-Bagnizeau

Le Samedi 24 Septembre 2022
A partir de 10H00 au Pied de l'éolienne E04
sur le Parc des Touches-de-Périgny



Développement – Construction – Exploitation
Maintenance - Démantèlement

Producteur d'électricité éolienne

VOLKSWIND FRANCE
Aéroport de Limoges Bellegarde
87 100 LIMOGES

Réponse souhaitée avant le
15 Septembre 2022

Contact :
sabine.brousse@volkswind.com
05.55.48.38.97

Vos contacts privilégiés

Nicolas BECHET

Chargé de développement
nicolas.bechet@volkswind.com

Julie CAZAUBON

Chef de projets Régional
julie.cazaubon@volkswind.com

Julie HEMERY

Chargée d'études
julie.hemery@volkswind.com

Volkswind France

Centre Régional de Limoges

Aéroport de Limoges-Bellegarde 87100 LIMOGES
Téléphone : 05.55.48.38.97